

## Vous avez observé une espèce sur le site ?

Vous pouvez contacter le CPIE de Meuse au 03 29 87 36 65 ou nous envoyer votre observation à : biodiversite@cpi-meuse.fr

La protection de ce site naturel ouvert au public est de la responsabilité de toutes et de tous. Nous vous remercions d'être particulièrement attentifs aux points suivants :

- Contribuez avec nous à la protection de la faune et de la flore du site. Ne récoltez ni animaux, ni végétaux. Ne divaguez pas dans les prairies, restez sur les sentiers balisés et tenez les chiens en laisse.
- Respectez la tranquillité et le calme des lieux. Pour observer la nature, évitez de faire du bruit, en particulier à proximité de l'observatoire.
- Participez au maintien de la qualité de cet environnement. Emportez vos déchets avec vous. N'allumez pas de feux en dehors de l'espace « pique-nique ».
- La pêche est réglementée. Respectez le règlement affiché à l'entrée du site sur les panneaux d'information et contactez l'AAAPPMA des 3 Vallées d'Argonne ou la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique pour plus d'informations.
- Les engins motorisés sont interdits sur le site (sauf autorisation particulière).
- En toutes circonstances soyez prudents et vigilants. Les enfants sont sous votre responsabilité.

La qualité des paysages et des milieux naturels du site des Bercettes a justifié l'inscription de l'étang et de son environnement à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Meuse.

Un ENS est « un site identifié pour sa valeur patrimoniale, au regard de ses caractéristiques paysagères, de ses habitats terrestres ou aquatiques, de sa faune ou de sa flore ».

Le Département de la Meuse, désireux de préserver et de valoriser le patrimoine naturel de son territoire, s'est doté, dès 1994, d'un inventaire d'environ 200 ENS : forêts, étangs, cours d'eau et annexes fluviales, prairies, marais, vergers, pelouses sèches, gîtes à chauves-souris, carrières ...

Ici la nature et les paysages d'Argonne restent préservés : face à l'étang des Bercettes, le relief s'accroît sur un coteau boisé, caractéristique des paysages formés par le massif de gaize (roche sédimentaire dont l'affleurement est unique en France).

Vous êtes ici au pied de la « Haute Chevauchée », site emblématique de la Grande Guerre qui s'étend sur plus d'une dizaine de kilomètres du nord au sud, entre les communes de Clermont-en-Argonne, Les Islettes, Neuville-en-Argonne, Lachalade, Boureuilles et Varennes-en-Argonne.

Le paysage qui s'étend autour de nous est diversifié :

- à partir des lisières forestières, un **arboretum** a été créé sur la butte paysagère du site des Bercettes.
- la vallée des Bas-Bois est entièrement formée de **prairies permanentes** (fauchées ou pâturées) qui sont environnées de **milieux humides** et de **mares** aménagées à proximité de l'étang.
  - les **haies**, les petits **bosquets**, de grands **arbres isolés** conservés sur les parcelles agricoles contribuent à la valeur du site.



# À la découverte de L'ÉTANG DES BERCETTES DE NEUVILLY EN ARGONNE

BIENVENUE DANS  
UN ESPACE NATUREL  
SENSIBLE...

Communauté de communes Argonne-Meuse  
16 rue Thiers - 55120 Clermont-en-Argonne  
Tél : 03 29 87 40 12  
[www.codecom-argonne-meuse.fr](http://www.codecom-argonne-meuse.fr)



# À la découverte de L'ÉTANG DES BERCETTES

## 6 LA BUTTE PAYSAGÈRE

D'une surface d'environ 6 hectares, le but de cet aménagement est de créer une transition boisée à vocation paysagère et touristique entre le plan d'eau des Bercettes, et les prairies et la forêt d'Argonne.

1590 arbres de 18 essences forestières différentes ont été plantés. Vous pouvez découvrir des arbres ornementaux comme des séquoias, des chênes rouges d'Amérique, des châtaigniers, des tulipiers de Virginie, des hêtres pourpres...



## 5

### LES HAIES

Avec les prairies et les mares, les haies et les bosquets sont des habitats précieux qui disparaissent peu à peu de nos paysages. Il est vraiment utile de les protéger. C'est le royaume de la Pie-grièche écorcheur (en photo) qui trouve refuge dans les fruticées (arbustes fruitiers comme l'épine noire appelé le prunellier), et vient y empaler ses proies.

L'agro-écologie vise à rapprocher les objectifs agricoles et ceux de l'environnement. C'est un objectif recherché dans le cadre de ce projet.



## 4

### LA QUEUE DE L'ÉTANG

En vous engageant le long du ruisseau, vous vous dirigez vers la queue de l'étang des Bercettes. Cette partie de l'étang a également fait l'objet de travaux pour favoriser l'apparition et le développement de nombreux milieux humides et aquatiques : îlots, chenaux, dépressions, hauts-fonds sont très rapidement colonisés par la végétation et forment les parties les plus sensibles de l'étang. C'est dans cette partie que se réfugient de nombreux oiseaux que vous pourrez facilement observer si vous restez silencieux. La passerelle vous permet de traverser le ruisseau des Bas-Bois et de déboucher sur une prairie de fauche.



## 3

### LES AMÉNAGEMENTS DU RUISSEAU

En quittant l'observatoire, vous pouvez emprunter sur votre gauche un petit sentier qui longe le ruisseau des Bas-Bois entièrement créé. Nous parlons de renaturation : recréer la nature !

Le ruisseau est le point de départ du plan d'aménagement et de gestion de l'ensemble du site des Bercettes. Classé en première catégorie piscicole, il a été entièrement aménagé à la pelle mécanique sur plus de 600 m : les berges, les rives, le lit mineur où s'écoule l'eau sont de formes, de pentes et de profondeurs variées. Cette diversité morphologique permet l'installation d'une plus grande variété de plantes.



## 1

### LES MARES

Les grandes mares situées sur le cheminement sont des milieux aquatiques ouverts. La végétation arbustive et arborée de ces milieux est peu développée. Les milieux humides sont caractérisés par des héliophytes (plantes poussant les pieds dans l'eau) comme les laiches, les joncs, les roseaux...

En vous approchant de l'observatoire, vous constaterez que nous laissons évoluer la végétation arbustive et arborée afin que se reconstitue naturellement un boisement alluvial, humide. Nous n'en sommes qu'au début, mais déjà vous pouvez remarquer le développement des saules, des aulnes glutineux et des frênes.






## 2

### EN ROUTE VERS L'OBSERVATOIRE

Nous sommes dans la vallée des Bas-Bois dont le ruisseau qui la traverse est un affluent de l'Aire. Cette vallée constitue un bassin versant où convergent, s'écoulent et ruissellent les eaux de cette petite vallée typique des paysages d'Argonne.

En vous engageant sur le caillebotis, vous vous dirigez vers l'observatoire des Bercettes. Plus vous serez discrets, plus vous aurez la possibilité de voir les oiseaux de l'étang. Les meilleurs moments pour l'observation sont le début de matinée et la tombée de la nuit.



-  Parking
-  Cours d'eau
-  Mare
-  Plan d'eau
-  Butte paysagère
-  Observatoire
-  Limite du site ENS
-  Circuit de découverte du site des Bercettes (2 km)